

**ESAT AGRICOLE ADAPEI 09  
POSTE A POURVOIR EN CDI à 1 ETP  
A COMPTE DE JUILLET 2020  
Moniteur d'Atelier 1<sup>ère</sup> Classe**

**SITUATION CONVENTIONNELLE :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Fonction                  | : 1 <b>E.T.P</b> en fonction de moniteur d'atelier 1 <sup>ère</sup> classe (activité espaces verts)  |
| Situation Conventionnelle | : Coefficient de base 434 (selon annexe 10 Convention Collective du 15 mars 1966)  |
| Lieu d'affectation        | : <b>ESATA ADAPEI 09</b>   |
| Qualification             | : <b>justifie d'un brevet professionnel et de cinq ans de pratique professionnelle</b><br><b>Justifie du CAP</b><br><b>Expérience souhaitée idéalement dans le secteur médico-social.</b><br><b>Le titre de moniteur d'atelier (niveau IV) est impératif.</b><br><b>Permis B</b> |

**ACTIONS TOUCHANT A LA GESTION DE PRODUCTION DE L'ATELIER :**

- ⑩ Gérer l'activité de production sur l'atelier
- ⑩ Compétences techniques dans l'activité concernée
- ⑩ Mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'activité de son équipe, de la réception de la commande jusqu'à la livraison dans le respect de la demande du client.
- ⑩ Veiller à la sécurité des travailleurs en contrôlant régulièrement le bon état de fonctionnement du matériel et de sa non dangerosité.
- ⑩ Participer à l'élaboration des devis.
- ⑩ Suppléer l'ouvrier dans la réalisation des tâches trop complexes ou trop dangereuses pour ce dernier.
- ⑩ Participer et/ou assurer l'entretien des relations commerciales professionnelles avec les clients et fournisseurs.
- ⑩ Participer à l'aménagement des postes de travail.
- ⑩ Coordonner l'activité des ateliers.
- ⑩ Capacité à assurer la polyvalence des ateliers.
- ⑩ Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté au public accueilli.
- ⑩ Travail en partenariat et en réseau, développement d'activités avec l'environnement économique local

**ACTIONS TOUCHANT A LA FORMATION PROFESSIONNELLE :**

- ⑩ Assurer la formation professionnelle des travailleurs et les responsabiliser aux règles et consignes relatives à l'hygiène et la sécurité et en vérifie leur application.
- ⑩ Favoriser le développement de l'autonomie des ouvriers en situation de travail,
- ⑩ Encadrer la mise au travail adaptée des ouvriers de l'atelier dans le but de favoriser leurs insertion professionnelles et de développer leurs capacités au travers d'une production de biens et de services.
- ⑩ Construire et développer des outils d'observation, d'évaluation des pratiques professionnelles : utiliser

## **Etablissements et Service d'Aide par le Travail - ADAPEI de l'Ariège**

ESAT Industriel - 1 Chemin de la Prairie - 09100 PAMIERES  
ESAT Agricole - Parc industriel Delta Sud - 09120 VARILHES

Tél.: 05.61.60.98.50 - Fax : 05.61.60.23.55  
Tél.: 05.61.67.71.64 - Fax : 05.61.67.74.99

les supports de travail élaborés par l'atelier.

⑩ Construire un plan personnalisé de formation (reconnaissance de savoirs faire professionnel, RAE, VAE...) en relation avec ses collègues.

### **ACTIONS TOUCHANT A LA SOCIALISATION ET A L'ACCOMPAGNEMENT DE L'USAGER :**

⑩ Assurer l'accompagnement individuel des ouvriers et des stagiaires avec l'équipe pluridisciplinaire, dans le respect de la confidentialité, en lien le référent soutien.

⑩ Gérer les relations interpersonnelles entre les usagers et veiller à l'application des règles de communication des codes sociaux et du respect mutuel.

⑩ Participer à l'épanouissement personnel et social des personnes accueillies.

⑩ Assurer une veille sociale générale, le bien être de chaque personne et préserver leur intégrité physique et psychique.

⑩ Faciliter l'insertion des personnes en milieu ordinaire sur le plan professionnel.

⑩ Concevoir, formaliser, mettre en œuvre et suivre le projet professionnel des travailleurs de son équipe en utilisant les méthodes mises en œuvre dans l'établissement.

⑩ Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle.

⑩ Conception, conduite et évaluation d'un parcours d'insertion professionnelle (diagnostique...)

### **ACTIONS TOUCHANT A LA VIE INSTITUTIONNELLE :**

⑩ Participer à des groupes de travail.

⑩ Évaluer des compétences professionnelles et des besoins de formation des travailleurs.

⑩ Participer aux réunions institutionnelles (réunions de fonctionnement, projet d'accompagnement personnalisé)

⑩ Capacité à assurer des missions transversales (groupe de travail sur des thématiques institutionnelles),

⑩ Capacité à utiliser des outils et des méthodologies de travail pour l'amélioration de la qualité d'accompagnement.

⑩ Capacité à établir des rapports d'observation des personnes accompagnées,

⑩ Apporter une méthodologie dans les écrits professionnels

**Les candidatures sont à adresser à**  
**Monsieur le Directeur des ESAT**  
**ADAPEI**  
**1 chemin de la Prairie 09100 PAMIERES**  
**Avant le jeudi 28 MAI 2020.**

Le Directeur, le 7 MAI 2020

**M. Laurent GRANVAL**